



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1995/P/L.4
28 février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire de 1995
20-23 mars 1995
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

POUR INFORMATION

ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE

RÉSUMÉ

Le présent document trace et analyse les grandes lignes de l'évolution des activités de coopération de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale au cours de l'année 1994.

Le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale est chargé de la coopération dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo et Zaïre.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. CONTEXTE GÉNÉRAL	1 - 3	2
II. CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT	4	3
III. OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA DÉCENNIE	5 - 13	3
IV. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS RÉGIONALES	14 - 16	5
V. APPLICATION DES POLITIQUES ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	17 - 19	6
VI. APPUI AU BUREAU RÉGIONAL AUX PROGRAMMES DE PAYS	20 - 22	7

VII. TENDANCES ET PERSPECTIVES POUR 1995	23 - 26	8
--	---------	---

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

1. Le contexte politique de la région se caractérise par la diversité, l'instabilité et le changement. Dans certains pays, un processus de démocratisation est en cours, bien que les institutions démocratiques établies demeurent souvent fragiles et que des reculs aient été enregistrés au cours de l'année passée. D'autres pays sont sous la coupe de régimes militaires. Dans bien des cas, l'administration publique, qui s'est considérablement dégradée au cours des 10 dernières années, est faible et inefficace, et les réformes du secteur public n'ont pas encore abouti à des améliorations notables. Des conflits armés perdurent dans un certain nombre de pays. Plusieurs pays, dont le Libéria, la Sierra Leone et le Zaïre, connaissent des situations d'urgence sur tout ou partie de leur territoire. Dans le cas du Libéria, en dépit des efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour amener les belligérants à conclure un accord de cessez-le-feu, les combats ont redoublé d'intensité et la situation en matière de sécurité s'est nettement détériorée au cours de l'année 1994. Au Zaïre, l'afflux de réfugiés en provenance du Rwanda a créé une situation difficile.

2. La plupart des pays de la région ont un revenu faible et les États d'Afrique centrale ont généralement enregistré un taux de croissance économique négatif en 1993. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont connu une croissance positive limitée, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, mais la croissance démographique a été supérieure à la croissance économique dans tous les pays sauf le Ghana et le Nigéria. En dépit d'une amélioration des termes de l'échange en 1993, la balance des paiements a continué à se dégrader et le montant de la dette s'est accru, atteignant jusqu'à 200 % du PNB en Côte d'Ivoire et en Mauritanie. L'inflation a été plus ou moins forte selon les pays, mais particulièrement élevée au Zaïre (+275 %). À la suite de la dévaluation de janvier 1994, les pays de la zone CFA (Communauté financière africaine) ont enregistré une augmentation de leur taux d'inflation, qui s'est notamment traduite par un doublement des prix des médicaments et des frais liés à la scolarité. Néanmoins, les prix des produits agricoles ont également augmenté, ce qui a entraîné une amélioration du revenu des zones rurales et de la compétitivité des produits d'exportation. Toutefois, les augmentations de salaire sont restées limitées et les salaires urbains réels ont donc baissé. De nombreuses zones connaissent des problèmes liés à la pression démographique et à la dégradation de l'environnement, mais les bons résultats de la campagne agricole de 1994 dans toute l'Afrique de l'Ouest autorisent les pays du Sahel à espérer atteindre la sécurité alimentaire pour la première fois depuis de nombreuses années.

3. La plupart des pays de la région mènent des programmes d'ajustement structurel. Dans de nombreux cas, les efforts visant à réduire les déficits publics ont conduit à une augmentation du chômage et à une réduction de l'ampleur et de la qualité des services sociaux malgré les efforts faits pour maintenir la part des dépenses publiques consacrée au secteur social. En 1990, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont consacré moins de 5 % de leur produit intérieur brut à la santé. En outre, les crédits alloués au secteur social servent souvent à financer des hôpitaux spécialisés et des universités plutôt que les soins de santé primaires et l'instruction élémentaire. La situation sociale varie considérablement selon les pays de la

/...

région, mais partout la pauvreté est plus ou moins généralisée, les taux de mortalité infantile et maternelle sont élevés, l'analphabétisme est répandu et le taux de scolarisation est faible. Les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines et entre les hommes et les femmes sont marquées, et les femmes pauvres ont été les premières touchées par la crise économique. En outre, la question des personnes et des enfants déplacés dans des circonstances particulièrement difficiles est devenue très sensible dans de nombreuses zones de la région. Selon le Rapport sur le développement humain, 13 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont classés parmi les 20 pays ayant le plus faible indicateur de développement humain au monde. La lutte contre la pauvreté reste donc au coeur de toutes les activités visant à promouvoir le développement social.

II. CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

4. Avec la ratification par le Gabon de la Convention relative aux droits de l'enfant en février 1994, la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale est devenue la seconde région du monde après l'Asie du sud dont tous les pays ont ratifié la Convention. Tous les pays de la région ont élaboré, ou élaborent actuellement, des programmes d'action nationaux en faveur des enfants. À l'occasion de sa troisième réunion informelle, tenue en juillet 1994, le Comité des droits de l'enfant s'est rendu au Ghana et au Mali et a passé en revue les progrès effectués dans la région, en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes des Nations Unies et la Banque africaine de développement (BAfD). Sur les 16 pays de la région ayant atteint l'échéance pour la présentation de leur rapport sur la mise en oeuvre de la Convention, seul le Sénégal avait soumis son rapport au Comité à la fin de 1994. Néanmoins, la Convention est de plus en plus utilisée comme cadre pour les programmes de pays de l'UNICEF, notamment en ce qui concerne les projets consacrés aux enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles. De nombreux pays ont lancé des études comparatives de leurs législations nationales, et la Convention est davantage utilisée dans les zones touchées par des troubles civils, en particulier pour la réinsertion des enfants soldats. Par ailleurs, des efforts sont en cours pour améliorer l'échange dans la région d'informations relatives à la Convention.

III. OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA DÉCENNIE

5. La réalisation durable des objectifs en matière de santé de la région repose sur la relance des services de santé de base conformément à l'Initiative de Bamako. Deux mille centres sanitaires ont été réorganisés selon le modèle de l'Initiative de Bamako afin d'offrir les services suivants : un programme élargi de vaccination, avec distribution de vitamine A; une formation à la thérapie de réhydratation par voie orale (TRO); et une palette de services minimum à l'intention des enfants et des femmes en âge de procréer. La plupart des pays ont mis au point des outils locaux de suivi et d'intervention et ont introduit des indicateurs aisément mesurables.

6. Le taux de couverture vaccinale varie selon les pays, la moyenne régionale se situant entre 40 et 50 % pour trois doses du triple vaccin (contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos), deux doses d'anatoxine tétanique et de vaccin contre la rougeole. Si la plupart des pays éprouvent des difficultés à

maintenir les niveaux de vaccination antérieurs, le taux de couverture est plus élevé dans les pays bénéficiant de systèmes de santé opérationnels (Bénin, Cap-Vert, Gabon, Gambie et Guinée). Des efforts sont faits pour augmenter la couverture vaccinale et, dans les zones où les systèmes de santé sont insuffisants, la stratégie consiste à accélérer le renforcement de la gestion des systèmes de santé, y compris par la cogestion communautaire des centres sanitaires. Dans la plupart des pays, l'administration aux enfants d'un supplément de vitamine A est presque achevée ou sera achevée avant la fin de 1995.

7. Des progrès spectaculaires ont été réalisés dans la lutte contre la draconculose (infestation par le ver de Guinée), puisque le nombre de cas a diminué de 30 à 50 % par an. La Gambie et la Guinée ne comptent plus aucun cas d'infestation, tandis que le Cameroun, la République centrafricaine, le Sénégal et le Tchad en ont signalé moins de 1 500 en 1993. Les efforts se concentrent sur le renforcement de la gestion des cas, le ciblage des points d'eau et l'appui du suivi sanitaire intégré au niveau de la communauté.

8. De nombreux pays s'attachent à accroître le taux d'utilisation de la TRO, qui serait tombé à moins de 50 % dans la plupart des pays en 1993. Le Cameroun fait exception, avec un taux d'utilisation d'environ 80 %; le Congo, la Guinée, la Mauritanie et la Sierra Leone enregistrent également des taux supérieurs à 50 %. La généralisation de l'utilisation de la TRO repose sur les stratégies à long terme, qui comprennent des campagnes de communication visant à modifier les comportements. L'accent est mis sur les approches communautaires participatives et la mobilisation des groupes de femmes, avec l'appui d'émissions de radio interactives, de la presse rurale et du théâtre populaire.

9. Tout le sel utilisé au Cameroun et au Nigéria est désormais additionné d'iode. Les deux principaux exportateurs de sel de la région, le Ghana et le Sénégal, procèdent également à l'iodation de leur sel. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la CEDEAO ont adopté des résolutions en faveur de l'iodation du sel, tandis que l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale a instauré des normes pour la commercialisation du sel iodé. L'un des principaux problèmes concerne l'iodation du sel fourni par les nombreux petits producteurs côtiers et producteurs de sel gemme.

10. Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, 90 % des nourrissons sont allaités dès la naissance et 70 % d'entre eux continuent d'être nourris au sein jusqu'à l'âge de 2 ans. Toutefois, il est rare que les bébés soient exclusivement nourris au sein et que l'alimentation de complément soit adaptée. Tous les pays de la région ont adopté des réglementations visant à mettre fin à la distribution gratuite ou à bas prix de substituts du lait maternel. Par ailleurs, l'initiative Hôpitaux amis des bébés est en cours dans 21 des 23 pays de la région et touche près de 1 000 hôpitaux et maternités. Des progrès notables ont été réalisés, en particulier en Côte d'Ivoire.

11. La malnutrition protéino-énergétique n'a pas encore reçu toute l'attention qu'elle mérite de la part de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, bien qu'on ait commencé à oeuvrer en faveur de la sécurité alimentaire des ménages. Environ un tiers des enfants de moins de 5 ans sont moyennement

sous-alimentés. Il faut élaborer et lancer des stratégies nutritionnelles communautaires plus globales, qui conjuguent alimentation, santé et soin des enfants, par opposition à l'approche plus étroite en vigueur dans de nombreux pays.

12. La réalisation des objectifs en matière d'éducation reste un défi pour la région. En 1990, le taux brut de scolarisation primaire ne dépassait 80 % que dans deux pays. Dans six pays seulement, plus de 50 % des filles vont au moins jusqu'à la cinquième année d'études; dans cinq pays, moins de 20 % des filles atteignent ce niveau. L'instruction élémentaire est essentielle, en particulier pour les filles. C'est pourquoi les stratégies mises en oeuvre consistent à promouvoir des approches non formelles, à augmenter le nombre d'enseignantes, à réduire les coûts unitaires, à mettre au point des programmes minimum d'enseignement, à adapter les programmes scolaires aux nécessités pratiques de la communauté et à décentraliser les systèmes de gestion. Plusieurs gouvernements ont révisé leurs politiques en matière d'instruction élémentaire. Ainsi, le Togo a supprimé les frais de scolarité primaire et, au Bénin, les écoles rurales sont devenues gratuites pour les filles.

13. Seuls le Bénin, le Cap-Vert et la Guinée sont susceptibles d'atteindre les objectifs fixés pour le milieu de la décennie dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de l'environnement. C'est pourquoi les stratégies mettent l'accent sur le renforcement des mécanismes dans ce domaine dans le but d'atteindre les objectifs fixés pour la fin de la décennie, la promotion d'interventions viables et peu coûteuses, la formation d'équipes de maintenance et la remise en état des pompes à main. Plusieurs pays révisent actuellement leurs politiques et stratégies sectorielles.

IV. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS RÉGIONALES

14. En 1994, l'UNICEF et la BAFD ont resserré leur coopération en tenant des consultations de haut niveau et en planifiant ensemble leurs activités pour 1995. L'UNICEF et la CEDEAO ont élaboré et adopté un accord de coopération et tenu des consultations approfondies sur le thème de l'iodation du sel.

15. L'UNICEF et le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique ont poursuivi leur collaboration en 1994 et ont tous deux participé à la conception, à l'élaboration et au suivi de la publication de la Banque mondiale intitulée "Pour une meilleure santé en Afrique : les leçons de l'expérience". L'UNICEF est resté en contact avec la Banque mondiale et la Coalition mondiale pour l'Afrique, avec lesquelles il a collaboré sur des questions liées à la crise de la dette et aux dimensions sociales des réformes économiques dans la région. L'UNICEF a participé activement à la réunion régionale organisée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en vue de préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra à Beijing en 1995. En outre, l'UNICEF a tenu de fréquentes consultations avec l'OUA, la CEA, le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les bureaux régionaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

16. L'UNICEF a poursuivi sa collaboration avec des associations professionnelles régionales. Il a prêté son concours à des séminaires de

formation organisés par l'Union des associations nationales africaines de pédiatrie et la Confédération des associations et sociétés médicales d'Afrique sur les thèmes de l'initiative Hôpitaux amis des bébés, de la santé génésique et des carences en éléments micronutritifs, ainsi qu'à des programmes appuyés par l'Union des radios et télévisions africaines dans le domaine de la santé.

V. APPLICATION DES POLITIQUES ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

17. En ce qui concerne la collaboration interinstitutions, l'UNICEF harmonise actuellement ses cycles de programmation par pays en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau, en République centrafricaine, en Sierra Leone et au Tchad avec ceux du PNUD et d'autres organismes des Nations Unies. Plusieurs bureaux de pays ont également renforcé leur collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies pour ce qui est de la préparation et de la mise en oeuvre des programmes; ainsi, en Guinée, le bureau de pays et le PNUD ont collaboré à un programme de développement humain et, en République centrafricaine, le bureau de pays a participé à un examen commun des programmes mis en oeuvre dans ce pays par l'ensemble des organismes des Nations Unies. L'UNICEF s'est associé à d'autres organismes des Nations Unies pour aider les Gouvernements ghanéen et tchadien à préparer des notes de stratégie nationale.

18. À la suite de l'évaluation pluridonateurs, l'UNICEF a apporté une aide accrue aux filles et aux femmes de la région. Les activités liées à l'instruction élémentaire des filles ont été développées et l'accent est mis davantage sur la santé maternelle et génésique. Il est souvent difficile de tenir compte de façon systématique des problèmes spécifiques des femmes dans les activités de l'UNICEF. Dans de nombreux cas, mêmes les données fondamentales ne sont pas ventilées par sexe. Au Cameroun, en Guinée et en République centrafricaine, des efforts particuliers ont été faits pour que les programmes sectoriels prennent en compte les problèmes des femmes. Les activités qui visent spécialement les filles et les femmes ont notamment pour objectif d'alléger le travail des femmes grâce à la fourniture de fourneaux plus efficaces et à une meilleure distribution de l'eau; d'encourager la participation active des femmes à l'Initiative de Bamako et aux comités de gestion des services de distribution d'eau et de voirie; d'appuyer la révision des textes et programmes scolaires afin d'éliminer les stéréotypes sur le rôle des deux sexes; de venir en aide aux filles et aux femmes victimes de viols; et d'organiser des activités rémunératrices pour les femmes réfugiées. L'UNICEF a aidé certains pays à préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et a publié une brochure spéciale sur la fillette africaine. En 1994, environ un tiers des représentants et des représentants assistants de l'UNICEF dans la région étaient des femmes.

19. En 1994, une attention accrue a été accordée aux situations d'urgence et de crise en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Le Bureau régional et plusieurs bureaux de pays sont venus en aide aux réfugiés rwandais au Zaïre, et on a analysé les mesures prises par l'UNICEF face à cette crise afin de tirer enseignement des événements. L'UNICEF a également prêté assistance à des enfants et des femmes réfugiés et déplacés au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone et au Zaïre. En Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria, en Mauritanie, en Sierra Leone et au Tchad, des épidémies de choléra ont été

/...

maîtrisées avec le concours de l'UNICEF, qui a également réagi promptement face à la situation d'urgence résultant de l'inondation au Niger. Au Libéria, l'UNICEF a entrepris une analyse de ses activités et constaté que plus de la moitié des dépenses au titre des programmes étaient consacrées à la reconstruction, ce qui ouvrait la voie au développement malgré la crise. Au Bénin, au Congo, au Libéria et au Zaïre, on a reconnu l'importance de systèmes de gestion décentralisés au niveau des collectivités et d'une collaboration avec les organisations non gouvernementales nationales visant à permettre le fonctionnement des services sociaux en périodes de crise.

VI. APPUI DU BUREAU RÉGIONAL AUX PROGRAMMES DE PAYS

20. En 1994, le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale a aidé les pays de la région à préciser leurs stratégies et à accélérer leurs activités visant à atteindre les objectifs fixés pour le milieu de la décennie en organisant des consultations régionales et des réunions sous-régionales de planification, auxquelles ont participé des représentants de l'administration des pays, des organisations non gouvernementales et d'autres organismes des Nations Unies. Des membres des administrations et des représentants de l'UNICEF, d'organisations non gouvernementales et d'autres organismes ont résolument pris part à des réunions techniques tendant à développer les capacités nationales et régionales sur le plan de l'utilisation d'émissions radiodiffusées pour transmettre dans les zones rurales des informations concernant la santé et encourager les populations à modifier leurs comportements, de la mise au point de méthodes informelles permettant d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés pour le milieu et pour la fin de la décennie, et de la gestion des programmes relatifs aux situations d'urgence.

21. Un appui technique et opérationnel a été offert à un certain nombre de bureaux de pays de l'UNICEF dans le cadre de l'élaboration et de l'évaluation des programmes, et le Burkina Faso, le Ghana et le Tchad ont reçu une assistance spéciale pour la préparation de leurs nouveaux programmes de pays. Après la dévaluation du franc CFA, plusieurs pays ont bénéficié d'une aide apportée en collaboration avec la Banque mondiale, l'Union européenne et le Gouvernement français portant sur l'élaboration des politiques; cette aide leur a permis de mettre au point des politiques nationales d'appui aux programmes concernant les médicaments de base. Le Bureau régional a supervisé l'"Initiative en faveur du Sahel", qui consiste en une série de projets visant à intégrer la protection environnementale primaire dans les programmes de pays de neuf pays touchés par la sécheresse et la désertification, et coordonné les contributions de l'UNICEF à la réunion régionale de préparation de la Conférence sur les femmes.

22. Le Bureau régional a également prêté son concours à des bureaux de pays dans le domaine de la gestion du personnel, des opérations financières et de l'application des recommandations des commissaires aux comptes, du développement des télécommunications et de l'installation de systèmes d'échange de données informatisées. Les stages régionaux de formation du personnel organisés en 1994 ont mis l'accent sur la planification, la programmation et la gestion.

VII. TENDANCES ET PERSPECTIVES POUR 1995

23. La situation politique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale reste relativement précaire étant donné les tensions et l'instabilité qui règnent dans certains pays en raison soit du processus de démocratisation soit de l'absence de démocratisation. La région connaît des problèmes économiques liés notamment aux difficultés dues à la baisse du niveau de vie parmi les pauvres, surtout dans les régions urbaines, et à la réduction des services sociaux. Pour y remédier, il est impératif de dégager des possibilités d'innovation et de changement positif en mettant l'accent sur la flexibilité, la mise en valeur des ressources humaines, les capacités de gestion au niveau local et les interventions à faible coût.

24. Étant donné les besoins étendus des enfants et des femmes de la région et le caractère limité des ressources disponibles, l'UNICEF fondera ses activités dans la région sur la collaboration avec les institutions locales, nationales et régionales, les organisations non gouvernementales et d'autres organismes de développement afin de mobiliser les partenaires et de renforcer les institutions existantes, ainsi que sur le développement des capacités. La priorité sera donnée aux stratégies de développement prévoyant les interventions les plus rentables en faveur des femmes et des enfants, qui sont en général les groupes les plus vulnérables. Des efforts considérables sont déployés pour accroître la viabilité des programmes et des projets en renforçant la gestion participative au niveau local et les politiques d'appui au niveau national. Des mesures telles que la mise au point de bases de données appropriées seront prises pour faire en sorte que les activités financées par l'UNICEF tiennent compte plus systématiquement des problèmes spécifiques des femmes et, si nécessaire, des mesures visant particulièrement les filles et les femmes seront adoptées. Comme la possibilité d'autres situations d'urgence et de crise ne peut être éliminée, il conviendra non seulement d'envisager la question sur le plan de la sécurité mais également de planifier, dans le cadre des programmes de pays, les mesures à prendre dans ces circonstances.

25. En 1995, l'UNICEF appuiera l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui servira de cadre au développement humain dans la région. Les principales tâches de l'UNICEF consisteront à appuyer le renforcement de systèmes de soins et de santé viables sur la base de l'Initiative de Bamako et à contribuer à l'expansion de l'instruction élémentaire, en particulier pour les filles, dans le but d'atteindre les objectifs fixés pour l'an 2000 lors du Sommet mondial. En outre, l'accent sera mis davantage sur la nutrition, la santé des femmes et la prévention du virus d'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Quoique de nombreux enfants de la région souffrent des conséquences d'une alimentation insuffisante ou déséquilibrée, la malnutrition protéino-énergétique n'a pas fait l'objet d'interventions appropriées de la part de l'UNICEF. Les taux de mortalité due aux grossesses, aux avortements et aux naissances sont extrêmement élevés, en particulier parmi les adolescentes, et le sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles se répandent rapidement. Les enfants qui se trouvent dans des situations particulièrement difficiles bénéficieront d'une attention spéciale.

26. Les programmes de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont bénéficié de la priorité générale accordée à l'Afrique subsaharienne mais, ces dernières années, les contributions supplémentaires ont décliné. En 1993, c'est pour les programmes mis en oeuvre dans cette région que l'UNICEF a reçu le moins de fonds supplémentaires. C'est pourquoi en 1995, l'UNICEF s'efforcera tout particulièrement de récolter des fonds en faveur de la région et de transmettre une image réaliste des besoins à satisfaire tout en faisant connaître les résultats déjà obtenus pour montrer que les efforts déployés dans le domaine du développement ne le sont pas en vain. En outre, l'UNICEF espère que l'amélioration de la qualité des programmes sur le plan de la préparation, de la mise en oeuvre et du suivi contribuera à mobiliser davantage les donateurs. Des ressources techniques et financières considérables provenant de sources internes et externes seront nécessaires pour améliorer la qualité de la vie des femmes et des enfants de la région.
